

Modalités d'inscription et de règlement

L'inscription aux stages de formation est à effectuer auprès de l'Institut négaWatt, préférentiellement par voie électronique. L'inscription vaut acceptation par le stagiaire et le cas échéant son organisme des présentes conditions générales de vente et du règlement intérieur.

Conformément à la réglementation en vigueur, le stagiaire dispose d'un délai de rétractation de 7 jours à compter de la date de son inscription, rétractation à faire valoir le cas échéant par écrit à l'Institut négaWatt.

A l'issue de ce délai, le stagiaire doit régler un acompte de 30% du montant de la formation à l'Institut négaWatt. L'intégralité du montant de la formation doit parvenir à l'Institut négaWatt avant le début de la formation, accompagnée du contrat ou de la convention de formation paraphée et signée.

Par dérogation, pour les organismes du secteur public et eux seuls :

- l'acompte et le règlement peuvent être remplacés par un bon de commande transmis avant le début de la formation, accompagné de la convention de formation paraphée et signée,
- le règlement peut être effectué à l'issue de la formation dans un délai de 30 jours fin de mois.

En cas de retard de paiement, des intérêts égaux à 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776) seront appliqués ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115).

L'inscription donne automatiquement lieu à l'envoi au stagiaire d'un courriel de confirmation d'inscription, lui donnant accès à son espace participant. Cet espace regroupe les principaux documents de la formation : le contrat ou la convention de formation, la facture, ainsi que les dates, les horaires, le programme détaillé et le plan d'accès à la formation.

L'Institut négaWatt se réserve le droit d'invalider une inscription, en fonction des places disponibles.

Les formations de l'Institut négaWatt entrent dans le champ de la formation professionnelle continue.

Modalités d'annulation

Tout désistement doit être signalé le plus tôt possible, par écrit. Un désistement intervenant entre 15 jours et 7 jours avant le début de la formation fera l'objet d'une facturation de 50% du montant de la formation. Pour un désistement intervenant moins de 7 jours avant le début de la formation, la totalité des droits d'inscription sera demandée. Toute action de formation débutée (session, journée, module) est due intégralement.

En cas d'absence non signalée dans les délais mentionnés ci-dessus ou d'absence partielle non justifiée à une partie de la formation, l'action de formation sera considérée comme débutée et due intégralement.

L'Institut négaWatt se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une formation.

Prix

Les prix indiqués sont net de taxe (exonération des organismes de formations). Ils comprennent la participation à la formation, les supports pédagogiques remis aux stagiaires et les déjeuners, sauf mentions contraires.